



Direction de la Démocratie, des Citoyens.ne.s et des Territoires
Direction des Familles et de la Petite Enfance

2024 DDCT DFPE 155 - Soutien aux réseaux de familles monoparentales dans les quartiers populaires - subventions (100.000 euros) pour 7 associations (11^e, 14^e, 15^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements)

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

En France, 2 millions de familles sont monoparentales (définition de l'INSEE : une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant). Le nombre de familles monoparentales n'a cessé d'augmenter et représente aujourd'hui un quart des familles.

Cette configuration familiale est surreprésentée à Paris. Ainsi en 2019, trois familles parisiennes sur dix (30 %) sont des foyers monoparentaux. Dans les Quartiers Politiques de la Ville (QPV), la part de familles monoparentales est supérieure au reste du territoire. Paris ne fait pas exception. En moyenne dans les QPV parisiens, les familles monoparentales représentent près de 38% des familles en 2019 et dans certains quartiers le taux peut monter à plus de 60% (quartier Porte de Vanves par exemple)¹. Dans 82% des cas, la vie familiale est essentiellement organisée autour des mères, cette matrifocalité est encore plus forte dans les QPV où 88% des parents isolés sont des femmes.

Selon la configuration familiale, la pauvreté est plus répandue parmi les familles monoparentales (23 % d'entre elles sont en situation de pauvreté à Paris contre 13 % des couples avec enfants)².

Lutter contre l'isolement des familles monoparentales résidant dans les quartiers populaires représente un véritable enjeu social. Les cheffes de ces familles, sont dans une situation de vulnérabilité sociale et économique qui les expose à un risque important de décrochage social et professionnel. Elles peuvent parfois présenter une fragilité psychique ; n'ont plus de temps pour elles en dehors de leurs activités de mères ; redoutent d'être stigmatisées, ainsi que leurs enfants, à cause de leur situation ; doivent, pour certaines, accompagner des enfants handicapés ou malades, ce qui rend plus difficile leur engagement dans des parcours d'insertion professionnelle.

D'autres femmes peuvent également se trouver en situation de monoparentalité « de fait », portant seules la charge de l'éducation de leurs enfants et de la vie domestique, même quand elles sont en couple. Dans ces conditions, il leur est difficile de se préoccuper de leur propre situation.

Les familles monoparentales sont par ailleurs au cœur des enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, puisque dans la grande majorité des cas, le parent isolé est une femme (le pourcentage montant à 88,6% dans les QPV³).

C'est pourquoi, la Ville de Paris finance un dispositif d'accompagnement global des familles monoparentales dans les quartiers populaires des 11^e, 14^e, 15^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements en soutenant des associations locales pour développer des actions de lutte contre l'isolement de ces familles.

Le dispositif repose sur des principes d'action forts qui fondent sa spécificité : une articulation entre des temps individuels et des temps collectifs, permettant à la fois d'avancer sur les situations particulières et d'initier une dynamique de solidarité entre pairs ; une souplesse dans l'élaboration du panel d'activités pour être en adéquation avec les besoins des femmes et des familles ; une proposition d'activités de loisirs à côté de l'accompagnement social et à l'emploi afin de permettre aux familles d'investir leur place de citoyens et d'habitants ; un partenariat local fort afin que les familles bénéficient des ressources de leur quartier pendant et après leur

¹ Source : Familles, modes d'accueil et parentalité à Paris, APUR, Avril 2022.

² Source : Apur, Observatoire des quartiers parisiens de la politique de la ville (données au périmètre statistique des IRIS) – Insee, recensement de la population 2014-2020.

³ <https://fsfm.fr/journee-droit-des-femmes-monoparentalite>.

sortie du dispositif. La confiance établie avec les familles permet en outre de travailler des sujets délicats comme la santé psychique.

Le bilan global 2023 de l'ensemble des porteurs de projets dans le cadre de ce dispositif est positif et une bonne dynamique est engagée sur la plupart des réseaux. Les porteurs rencontrent toujours une problématique de mobilisation et d'assiduité des parents en situation de monoparentalité, liées aux difficultés organisationnelles fortes pour eux, observables sur d'autres dispositifs.

Ces actions ont permis d'impliquer 171 familles en 2023 (pour 6 réseaux actifs) et, en 12 années d'existence de ce dispositif, ce sont presque 3970 personnes qui ont été accompagnées. Le renouvellement du soutien à ces réseaux est primordial.

Pour le 11^{ème} arrondissement :

Le Centre social le Picoulet a développé son projet depuis 2019 autour des familles hébergées dans les hôtels sociaux, nombreux dans cet arrondissement, avec la volonté que ces familles, dont plusieurs sont sans papiers, se sentent véritablement habitantes du quartier. Un partenariat avec le Samu Social permet au centre social de cibler ces familles avec des rencontres en porte à porte. L'objectif est de lutter contre l'isolement social de ces familles monoparentales en les aidant à faire réseau avec des familles qui fréquentent les accueils habituels du centre social, de leur offrir des temps de répit et d'aborder dans leur globalité les situations individuelles des familles par l'utilisation des ressources du centre (accès aux droits, ateliers sociolinguistique, santé, éducation...). Un accompagnement individuel a été mis en place, assuré par le centre social en lien avec les ressources de proximité (soutien psychologique, insertion professionnelle, linguistique, activités sportives etc.). En 2023, des groupes de parole ont été mis en œuvre, des activités sportives et de bien-être également afin de construire une dynamique collective et des ateliers hors les murs (cuisine, rue aux enfants etc.) ont été réalisés pour favoriser un « aller vers » les familles. 58 familles dont 45 en situation de monoparentalité ont bénéficié de cet accompagnement. En 2024, l'association aimerait mettre plus l'accent sur les temps de répit parental et expérimenter une action spécifique pour les pères hébergés à l'hôtel ou en situation de monoparentalité (soutien proposé de 12.500 €).

Pour le 13^{ème} arrondissement :

L'action « 13 en lien » de **l'association ESPEREM**, n'a pu être menée pour des raisons de ressources humaines en 2023, elle est reportée en 2024.

Pour le 14^{ème} arrondissement :

L'association APASO, propose depuis 2012 le projet « Espace Entraide ». Il vise à rompre l'isolement des familles monoparentales, à créer une dynamique de groupes entre elles par des rencontres régulières et à « aller vers » les structures locales (sociales, médicales et culturelles) et au-delà, afin de se familiariser avec les lieux et être en capacité de les investir de manière autonome. Le groupe se réunit tous les mardis matin, accompagné par une psychologue de l'association. Les séances se sont organisées en 2023 autour de deux axes principaux :

- La réalisation de sorties culturelles dans Paris pour étendre les possibilités d'exploration et d'inscription dans la ville des familles,
- La remobilisation par l'activité physique avec la course de La Parisienne comme objectif (4 mères l'ont réalisée).

L'Espace Entraide bénéficie par ailleurs sur le plan individuel de l'approche pluridisciplinaire d'APASO. Il est conçu comme un espace au carrefour des dimensions familiales, interpersonnelles, sociales, juridiques, professionnelles et psychologiques, touchant ses usagers. La stabilité, la souplesse du cadre et la régularité de l'action mais aussi la disponibilité, la bienveillance et l'ouverture du professionnel en charge de l'Espace d'Entraide, ont favorisé le bon fonctionnement du dispositif et en 2023. 21 mères, 1 père et 11 enfants ont fréquenté l'Espace Entraide. Pour 2024, APASO a renouvelé sa demande de partenariat auprès la Direction de la Jeunesse et des Sports, afin d'obtenir des dossards pour l'évènement de La Parisienne (marche et courses). APASO souhaite poursuivre l'Espace Entraide en 2024 toujours avec cette approche au plus près des besoins des mères et des pères, alliant espace collectif et interventions individuelles (soutien proposé de 12.500 €).

Pour le 15^{ème} arrondissement :

Deux quartiers politique de la ville dans le 15^e sont désormais entrés dans la géographie prioritaire en 2024. Implantée dans le quartier Brancion-Bartholomé, la jeune association de mères habitant ces quartiers, « **le Village** », souhaite ouvrir un

nouveau réseau fin de fédérer une communauté de parents autour des questions d'éducation et de parentalité. Son projet à destination des familles monoparentales s'organise autour de deux volets : les actions accessibles à toutes et tous (rendez-vous mensuel thématique, temps festif, accompagnement au départ en vacances, accompagnement à l'accès aux droits) et les actions à destination spécifiquement des familles monoparentales (temps de répit, ateliers autour du bien-être, ateliers autour de la gestion de la charge mentale et de l'organisation familiale). L'association projette de toucher une soixantaine de familles. Le soutien est proposé à hauteur de 12.500 €.

Pour le 17^{ème} arrondissement :

L'association ADAGE met en œuvre depuis 2017 un réseau de solidarité des familles monoparentales précaires, s'articulant autour de deux volets :

- des groupes de parole dans les écoles maternelles Bréchet et Epinettes et à l'école élémentaire Epinettes où Adage fait le lien entre les associations, les institutions et les habitants, partage les ressources du quartier et leurs activités (centres sociaux, PMI, lieux d'accueil enfants-parents, bibliothèques...), facilitant ainsi le lien social et l'intégration dans le quartier. C'est également un temps d'information sur les réseaux de formation et d'insertion professionnelle et sur les actions proposées par l'association. Ces groupes de parole ont touché 27 femmes en 2023.

- des ateliers d'expression à travers les techniques théâtrales pour des enfants habitant ce quartier politique de la Ville : deux comédiens animent cet atelier qui a accueilli 9 enfants en 2023. Le programme proposé aux enfants permet de développer l'expression orale, l'expression écrite, la confiance en soi, la prise de parole et l'écoute de l'autre et aussi de travailler sur la citoyenneté, sur le vivre ensemble et sur leurs représentations de l'actualité.

L'association prévoit pour 2024 de reconduire son projet en diversifiant les écoles où se déroulent les groupes de parole (soutien proposé à hauteur de 12.500 €).

Pour le 18^{ème} arrondissement :

L'association PROJETS 19 a démarré la préfiguration d'un réseau de solidarité des familles monoparentales fin 2023 suite à la volonté d'ADAGE de ne plus porter le réseau dans le 18^{ème}. Projets 19 a mis en place les bases du futur réseau en prenant contact avec l'EDL pour une visite détaillée du quartier afin d'identifier les acteurs, leurs actions et de favoriser l'interconnaissance mutuelle des ressources du quartier au profit des habitants. La référente du projet a ensuite rencontré les ressources emploi et parentalité du territoire Charles Hermite / Valentin Abeille (chargé de Développement Local, chargée de mission familles et parentalité, chargée de mission Action Sociale et Santé de la DDCT, chargée de développement social urbain de la RIVP et de Paris Habitat, associations telles que Activ' 18, l'EPEC, VRAC, Be Cosmo, etc.). L'objectif est de développer un réseau pour les familles en situation de monoparentalité du 18^{ème} arrondissement, sur les mêmes bases que son action dans le 19^{ème}. Le soutien est proposé à hauteur de 12.500 €.

Pour le 19^{ème} arrondissement :

Le projet Parcours d'Elles, de **l'association PROJETS 19**, a pour vocation de faciliter l'accès à un parcours d'insertion sociale et professionnelle pour des femmes en situation de monoparentalité et demeurant dans le 19^{ème}. L'action s'articule autour de deux axes : des entretiens individuels et des temps collectifs réguliers qui prennent en compte la personne dans sa globalité et proposent une approche personnalisée. Cela signifie prendre en compte les freins périphériques que rencontrent ces femmes en situation de monoparentalité comme la gestion du temps, du budget, de l'informatique, de l'administratif et les enfants en bas-âge., Ce sont aussi des moments dédiés à la rencontre avec des professionnels de la santé, de l'emploi, de la culture et des loisirs. 27 femmes ont bénéficié en 2023, grâce à ce projet, d'un accompagnement global, personnalisé et renforcé sur les dimensions professionnelles, sociales, pédagogiques, administratives.

Le soutien proposé est de 12.500 €.

Pour le 20^{ème} arrondissement - quartier des Portes :

L'association Réseau Môm'Artre (antenne Mom'Ganne) a mis en place un espace convivial de rencontres et d'échanges pour les familles monoparentales isolées (également ouvert à toutes les familles) du quartier Python-Duvernois. Elle permet un accueil souple et modulable selon les besoins des familles, des activités partagées parents enfants, des groupes de parole et un accès privilégié pour les familles monoparentales à l'ensemble de ses activités L'accueil est possible chaque soir après l'école pour les enfants de familles monoparentales, adaptation aux besoins de garde de dernière minute etc.).

Le projet de l'association repose sur une offre d'un service de proximité aux familles, permettant aux femmes de pouvoir assurer une activité professionnelle en leur proposant une solution de garde globale, adaptée et abordable pour leurs enfants, un

éveil des enfants à l'art et à la culture, une animation d'un lieu de vie dans le quartier (le « jardin Insolite », situé dans le square Louis Lumière).

En 2023, 10 familles monoparentales ont été accueillies par ce réseau. Pour préparer 2024, l'association a rencontré le Samu Social pour toucher les familles vivant à l'hôtel, dans ce même secteur. Un travail de porte à porte autour d'événements à venir et existants, a permis de toucher des femmes susceptibles d'être accompagnées dans le cadre du réseau. Le soutien proposé est de 12.500 €.

Pour le 20^{ème} arrondissement - quartier Belleville Amandiers :

Le projet porté par le **centre social Crescendo** depuis fin 2019 s'articule autour :

- d'un accompagnement individuel : accueil et orientation individualisés, développement de permanences gratuites (démarches administratives, psychologue, ostéopathe, accompagnement juridique, emploi, violences faites aux femmes, gestion budgétaire, etc.).

- d'une dynamique autour d'un « espace express bien-être » hebdomadaire : cycles d'ateliers artistiques, groupes de parole entre pairs avec des professionnel.le.s sur les thématiques qui émergent des liens individuels et du collectif, sorties culturelles et conviviales, en famille ou entre adultes.

L'accompagnement individuel permet l'orientation de nombreuses femmes vers des associations spécialisées effectuant des permanences au centre social et vers des structures de droit commun et spécialisées. Elle permet également d'accompagner dans les démarches administratives et les prises de rendez-vous, quand la personne a besoin d'appui. Concernant les dynamiques collectives, l'atelier « express bien-être » constitue le cœur de ce projet. Il permet aux femmes en situation familiale matrifocale pour la quasi-totalité d'entre elles, de prendre une pause dans la semaine. Cet espace constitue une première porte d'entrée pour de nombreuses femmes, auprès de qui l'association peut ensuite enclencher un accompagnement global (accès aux droits, psychologique, santé, logement, emploi/formation, parentalité, etc.).

En 2023, l'action a permis l'accompagnement de 40 mères de familles matrifocales. Pour 2024, l'association projette de prolonger l'action en favorisant au maximum le pouvoir d'agir des habitantes. Le soutien proposé est de 12.500 €.

En raison de l'utilité de ces actions de lutte contre l'isolement des familles monoparentales et afin de consolider ces réseaux de solidarité, **je vous propose, Mesdames, Messieurs, d'attribuer une subvention à ces associations d'un montant total de 100 000 €, répartis à hauteur de 50 000 € pour la DDCT (Service Politique de la Ville) et 50 000 € pour la DFPE.**

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris